

Pour l'éducation professionnelle des estropiés

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **83 (1954)**

Heft 11

PDF erstellt am: **16.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Les professeurs « nés », les grands conférenciers, les orateurs formés, savent fixer l'attention, la soutenir, la reposer par des gestes, des arrêts, des silences, un ton de voix plus ou moins fort, un débit rapide, rythmé ou lent...

Saint François Xavier donnait une grande importance au chant, mettait en musique jusqu'aux Commandements, et faisait réciter, chanter ou psalmodier les prières.

Nous avons vu un professeur faire chanter à ses élèves les déclinaisons et les conjugaisons grecques.

L'Eglise, par le chant des Hymnes et des Psaumes, ses cérémonies, des instants de silence, et les rites de la messe, observe les lois de l'attention pour mieux enseigner sa Doctrine, dans ses prières, ses litanies, des dialogues ou des monologues...

Il est fort regrettable qu'on oublie sa psychologie en multipliant les cérémonies longues et fastidieuses et qu'on associe piété et ennui.

Il y aura lieu assez souvent, dans d'anormales difficultés d'attention, de consulter le médecin. Car, l'inattention vient très souvent de l'anémie, d'une intoxication, ou d'une insuffisance nerveuse.

On doit aussi savoir qu'il y a une éducation et une *hygiène* de l'attention... Qu'on ne néglige pas le rôle de la *volonté*, mais qu'on n'impose pas aux enfants une continuité et une intensité d'attention aussi inhumaines que contraires aux besoins fonciers de cette faculté, et à leur âge.

NOTE IMPORTANTE

Trop vite, on parle d'incapacité, de mauvaise volonté ou même « d'idiotie » alors qu'il y a seulement « inhibition » temporelle, impossibilité physique ou mentale — accidentelle et provisoire — qui vient de la timidité, de la fatigue, d'une fausse idée ou d'une opposition inconsciente...

Qu'on s'efforce alors de rester bienveillant et de chercher les raisons de cet état : un encouragement, une meilleure atmosphère, une mise au point et une intelligente patience suffiront ordinairement et ne provoqueront pas les méprises et les graves conséquences d'un jugement tragique.

L. DE LAVAREILLE, S. J.

Pour l'éducation professionnelle des estropiés

En 1953, le Comité romand d'orientation et d'éducation professionnelle des estropiés et invalides (CROEPEI) est venu en aide à 125 estropiés (97 jeunes gens et hommes et 28 jeunes filles et femmes, la plupart âgés de 15 à 25 ans).

Pour ces 125 infirmes, grâce à l'appui de ses donateurs, le CROEPEI a répondu à 38 demandes de renseignements et fait des démarches diverses. 55 handicapés ont passé un examen d'aptitudes ou reçu des conseils pour le choix de leur profession. 5 placements ont été effectués, 31 infirmes ont reçu du travail, 36 se préparent à leur activité future, 56 ont été suivis régulièrement par le service de patronage, 31 ont bénéficié d'une aide financière pour un montant de 7538 fr. 85 dont 5829 fr. 45 sont restés à la charge du CROEPEI.

L'activité de cette institution, qui a son bureau Place Grand-Saint-Jean 1, Lausanne, consiste donc à dépister les estropiés, puis à les aider à choisir une occupation qui tienne compte de leurs désirs, de leurs aptitudes et enfin à leur faciliter la formation professionnelle adaptée à toutes leurs circonstances spéciales.